

Cénacle : condamné pour avoir refusé de servir des voilées...



En appel, le patron du Cénacle, qui, provoqué par deux voilées vraisemblablement envoyées par le CCIF avait refusé de les servir, a vu sa condamnation maintenue, mais allégée. Même le procureur, d'habitude plutôt conciliant avec le CCIF, avait demandé dans son réquisitoire si les deux voilées n'étaient pas là pour un testing...

<http://resistancerepublicaine.eu/2017/03/17/inique-condamnation-du-restaurateur-du-cenacle-le-ccif-jubile-pas-pour-longtemps/>

C'est que ce repas dans un restaurant fort éloigné des lieux de vie des voilées était plus que suspect... Certes, la réputation du Cénacle n'est plus à faire, mais de là à faire 120 km pour venir y dîner...

<http://resistancerepublicaine.eu/2016/09/02/cenacle-les-pretenues-victimes-ont-fait-120-km-pour-venir-payees-par-marwann-muhammad-du-ccif/>

Néanmoins, testing or not testing, la loi est formelle, un commerçant ne peut refuser de servir un client, fût-il en maillot de bain (quoique...) ou voilé. Cela a coûté il y a 10 ans sa maison, son entreprise, son couple et quelques dizaines de milliers d'euros à Fanny Truchelut.

Le patron du Cénacle avait fait appel et a été moins lourdement condamné lors de cette seconde instance.

Les 5 000 euros d'amende dont 2 000 euros avec sursis deviennent 3 000 euros avec sursis, exit l'obligation de voir figurer la condamnation dans les locaux du restaurant, plus 1

000 euros de dédommagement des frais d'avocat.

Chronique de l'islamisation qui avance inexorablement, avec l'aide active de politiciens et de juges refusant de voir que l'islam est un système politique totalitaire qu'il faut combattre.

Mais nous nous pencherons aujourd'hui sur les petits coqs hargneux du CCIF qui glapissent, par la voix de leur avocat :

« Le maintien de la condamnation en appel est une victoire symbolique. Le montant ne représente rien. Ce que nous voulons, c'est faire comprendre aux gens que l'islamophobie en France est un délit. Ruiner les personnes n'est pas notre but », a fait savoir Ouadie Elhamamouchi l'avocat de la partie plaignante, au site [Yabiladi](https://lemuslimpost.com/islamophobie-condamnation-appel-confirme-restaurateur-cenacle.html).

<https://lemuslimpost.com/islamophobie-condamnation-appel-confirme-restaurateur-cenacle.html>

Faire comprendre aux gens que l'islamophobie est un délit... L'avocat en question avoue qu'il n'est pas là pour défendre les voilées, mais pour éduquer rééduquer ces Français qui ne connaissent rien à la charia. La critique de l'islam est interdite dans le Coran... à tous. Musulmans ou non musulmans.

Autant dire que, par cette phrase, Ouadie Elhamamouchi dit clairement qu'il confond le Code pénal français et le Coran.

Le CCIF milite clairement pour l'introduction de la charia dans le Code pénal français. On le savait déjà, mais ça va mieux en le disant.

Question du jour : que fait le ministère public de ces affirmations fantaisistes et dangereuses ?

Depuis des lustres que le CCIF, sur ses sites, dans ses déclarations, dans les prétoires, répète ce mensonge total, il n'y a pas eu un ministre de la Justice pour le rappeler à

l'ordre ? Pas un, Votre Honneur.

Ni Dati, ni Urvoas, ni Taubira (évidemment !), ni l'éphémère Bayrou, ni Belloubet... ni aucun de leurs collègues n'ont levé le petit doigt pour remettre les choses à leur place et demandé aux procureurs qui acceptent que le CCIF soit partie civile de rappeler cette évidence. Quant à le leur demander dans les soirées parisiennes où Marwan Muhammad parade, petit four halal en main et Champomy dans le gosier... vous n'y pensez pas, Même Michu, ça ne se fait pas !

Il faut avouer que le CCIF joue allègrement des différents sens que le mot islamophobie a pris... grâce à ses bons offices !

Je ne connais qu'un seul sens, donné par l'étymologie : être islamophobe, c'est avoir peur de l'islam. Point barre. Et quand on a peur de l'islam, on peut en arriver à le haïr. Le sens le plus évident si on rapproche islamophobie et xénophobie : on peut avoir peur de l'étranger, on peut donc en arriver à le haïr. C'est le sens du suffixe grec « phobe ». Je suis islamophobe et j'en suis fière. L'islamophobie n'est pas un délit mais de la légitime défense.

Naturellement les mauvaises langues veulent donner un autre sens au mot en s'appuyant cette fois sur un sens dérivé du suffixe grec. Une phobie, une peur irrationnelle, comme l'arachnophobie, par exemple.

Dans ce cas il faudrait savoir. Si l'islamophobie était une phobie au sens psychiatrique, elle serait irrationnelle, et les islamophobes des déséquilibrés irresponsables ne pouvant pas être condamnés, non ?

Un troisième sens se développe, grâce aux bons soins du CCIF et de ses pairs, les dhimmis. L'islamophobie serait le fait de s'opposer à l'islam Et AUX MUSULMANS !

L'**islamophobie** se définit étymologiquement comme [la peur ou la](#)

[crainte](#) de l'[islam](#), mais le sens a été déplacé vers la notion d'une « [hostilité](#) envers l'islam et les [musulmans](#)¹ ». Née dans la première moitié du xx^e siècle, la définition de ce mot varie suivant les milieux et les périodes. De nombreuses divergences quant à son [origine](#) existent, et certains y voient une manipulation sémantique visant à [empêcher toute critique de l'islam](#). La presse francophone, ainsi que des institutions et des organisations internationales de lutte contre les discriminations, utilisent le terme pour désigner un phénomène de [stigmatisation](#) sociétale à l'encontre des musulmans².
Wikipedia.

Et comme le CCIF, les Indigènes de la République, les droidelhomistes et toutes les associations musulmanes sont très actives, notamment à Bruxelles, peu à peu les instances européennes finissent par utiliser leur langage...

Pourtant les choses sont simples, et établies officiellement par le Haut Conseil à l'intégration présidé à l'époque par Michel Rocard. Haut Conseil dissous par Hollande car il était trop critique sur l'islam, ses rapports sur ce qui se passe dans nos banlieues, c'est des bombes.

Un autre sens peut être donné à Islamophobie : celui de critique de la religion. Pour Thomas Deltombe⁴¹, « En fonction des définitions possibles des mots utilisés, on doit bien distinguer deux positions : l'islamophobie de type raciste (« musulman » comme catégorie ethnique) ou « xénophobe » (l'islam comme élément « étranger ») et la critique légitime des dogmes religieux, quels qu'ils soient. »

Le [Haut Conseil à l'intégration](#) fondé par [Michel Rocard](#) s'est prononcé à ce sujet en 2003 lorsqu'il a rappelé unanimement que :

1. En République, la critique de la religion, comme de toutes les convictions, est libre

2. Elle est constitutionnellement garantie et fait partie de la liberté d'opinion et d'expression
3. Elle ne saurait être assimilée au racisme et à la xénophobie⁴².

Wikipedia.

C'est d'ailleurs le sens que Fourest, ex-égérie des médias et de la laïcité, avait donné elle aussi :

Caroline Fourest soutient que le mot homophobie (et par extension lesbophobie, xénophobie, handiphobie ou mélanophobie) n'a rien à voir avec le terme islamophobie (et donc par extension judéophobie) car le premier stigmatise une phobie envers des individus pour ce qu'ils n'ont pas choisi, ce qui constitue un racisme, et le dernier confond la haine de l'islam (et non des musulmans) avec le [choix](#) qu'il représente. L'hostilité envers une croyance, une religion, une idéologie relève des appréciations personnelles et de la simple liberté d'expression⁴⁹. Sa position est donc la même que celle du HCI citée plus haut. Wikipedia

Le débat fait rage... mais le CCIF, unilatéralement a tranché, l'islamophobie serait un délit !

Unilatéralement... pourtant les opposants et autres linguistes sont nombreux à montrer les dangers du prosélytisme du CCIF ! Même le MRAP n'est pas d'accord, c'est dire !

Le concept d'islamophobie, ainsi que le terme lui-même, ont été critiqués sur plusieurs aspects. Des opposants au concept soulignent que le terme mélange la critique d'une religion à celle de ses adeptes. Ainsi pour [Régis Debray](#), l'usage du terme islamophobie s'apparente à un chantage qui amalgame la critique d'une religion avec l'injure faite aux fidèles de cette religion⁵¹.

Didier Delaveleye, pour le [Mouvement contre le racisme](#),

l'antisémitisme et la xénophobie (Mrax), rappelle la construction du mot et le sens qui en découle :
« En voilà un qui est au hit-parade des mots problèmes : l'islamophobie. Ce terme s'est imposé aujourd'hui pour désigner l'hostilité spécifique vis-à-vis de la population de religion ou d'origine musulmane. Toutefois, cette simple définition pose déjà un problème puisque littéralement, l'islamophobie ne désigne pas la crainte du musulman, mais la crainte d'une religion particulière, l'islam. »⁵²

[...]

Le dessinateur Charb, assassiné dans l'attentat perpétré en janvier 2015 contre le journal *Charlie Hebdo*, dresse un « réquisitoire virulent » contre l'utilisation du mot « islamophobie » avec la « complicité des médias », dans un livre posthume intitulé *Lettres aux escrocs de l'islamophobie qui font le jeu des racistes* :

« Si demain les musulmans de France se convertissent au catholicisme ou bien renoncent à toute religion, ça ne changera rien au discours des racistes : ces étrangers ou ces Français d'origine étrangère seront toujours désignés comme responsables de tous les maux. [...] Les militants communautaristes qui essaient d'imposer aux autorités judiciaires et politiques la notion d' « islamophobie » n'ont pas d'autre but que de pousser les victimes de racisme à s'affirmer musulmanes^{54,55}. »

Pour le politologue spécialisé de l'islam Gilles Kepel, l'islamophobie « est un concept récent qui repose sur une ambiguïté dans la mesure où il se présente comme le symétrique de l'antisémitisme. Alors que la lutte contre l'antisémitisme criminalise ceux qui s'attaquent aux juifs sans empêcher pour autant la libre critique des textes sacrés, le combat contre l'islamophobie fait de toute réflexion critique sur l'islam un interdit absolu. L'ambiguïté entretenue par le CCIF et certaines associations antiracistes qui tendent à confondre

antisémitisme et islamophobe est donc une imposture. La lutte contre l'islamophobie consiste à faire en sorte que la vision la plus rigoriste de l'islam ne puisse plus être mise à distance, y compris par les musulmans eux-mêmes, lesquels, le cas échéant, se font traiter d'apostats »⁵⁶. wikipedia

Quoi qu'ils en disent, quoi qu'ils fassent, je continuerai à me dire islamophobe et à en être très fière.

Quoi qu'ils en disent, quoi qu'ils fassent, je continuerai à me battre contre l'islam, cette idéologie obscurantiste, misogyne et totalitaire.

Quoi qu'ils en disent, quoi qu'ils fassent, je continuerai à dénoncer les œuvres du CCIF et son existence, police de la pensée, n'ayant qu'un seul but, transformer notre pays en pays musulman.

Christine Tasin

<http://resistancerepublicaine.eu/2019/03/13/le-patron-du-cenacle-na-pas-ete-condamne-pour-islamophobie-mais-pour-avoir-refuse-de-servir-des-voilees/>